

# AMENAGEMENT DU PARVIS DE LA MAIRIE ET DU PLATEAU ECOLE

## COMMUNE DU CELLIER (44)

ANNEE	OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	PARTENAIRE
Étude : 2014 Travaux : 2014-2015	Aménagement de voiries du parvis de la mairie et du plateau école <b>VRD</b> Coût des travaux estimés : 450 000,00 € HT	Commune du Cellier (44)	ADEPE



**PRESENTATION :** Un des objectifs du projet est de restructurer et de conforter la zone actuelle en prenant en compte l'implantation des équipements existants ou futurs, connexes à cette zone, ou à intégrer dans cette zone :

- équipements connexes existants : écoles primaires publiques et privé, restaurant communal, complexe des Lonnières (salle polyvalente, salles de réunion), pôle enfance et jeunesse, maison des associations, complexe sportif, terrains de football ;
- équipements connexes futurs (2012-2016) : nouvel EHPAD, nouveau restaurant municipal, nouvelle mairie-médiathèque ;
- équipements à intégrer dans le cadre du présent projet : un parc urbain multisport, un skate parc et une aire de jeux.

### ENJEUX :

Donner une qualité et une cohérence aux espaces publics.

- Simplifier et renforcer le système de déplacements piétons et permettre des cheminements fluides et sécurisés,
- Constituer un cœur de site accueillant, sécurisé et dédié aux piétons,
- Simplifier les déplacements voitures et bus pour la desserte scolaire,
- Organiser rationnellement le stationnement,
- Prendre en compte l'accessibilité des cheminements et des équipements aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR),

### LE PROJET :

#### PARVIS DE LA MAIRIE :

- Création d'un plateau surélevé au droit de l'accès mairie, avec un traitement du plateau en enrobé grenailé et pavés granit,
- Création de place de stationnements longitudinales,
- Traitement des continuités piétonnes en béton désactivé et sable ciment.

#### PLATEAU ECOLE :

- Intégration de ce secteur en Zone de rencontre « Zone 20 »,
- Mise en place de la circulation en sens unique,
- Création d'un plateau surélevé pour conforter la traversée piétonne du pôle enfance aux écoles primaires,
- Création de trois arrêts de bus en site propre avec la mise aux normes des quais bus pour l'accessibilité aux PMR,
- Extension du parking VL et création d'un dépose minute.



COUPE 1

